

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

CANAL DE LA SEUDRE A LA CHARENTE dit DE LA BRIDOIRE

Département de CHARENTE-MARITIME (17) / Commune de SAINT-HIPPOLYTE (17340)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Barrage de Biard	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Barrage de Biard mentionné sur le Scan Littoral. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval du pont du barrage.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

